

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Assistant socio-éducatif

Informations sur le concours

Publié le :	04-11-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	27-01-2026
A propos du poste :	

Informations sur l'établissement

Nom :	DIRECTION DES MAISONS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DES BDR
Ville :	13006 Marseille

Pour candidater

Date limite de candidature :	27-12-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions énumérées à l'article 3 de l'Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique abrogeant les lois 86-33 et 83-634, et à l'article 4 du décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif modifié par le décret n° 2022-1548 du 8 décembre 2022.

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit fournir :

- Une demande d'admission à concourir dactylographiée établie sur papier libre précisant ses motivations (et comportant une marge de 2 centimètres de chaque côté),
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

- Le diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé signé ou un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme,,
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française en cours de validité ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne,
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé,
- Le cas échéant, une attestation d'honorabilité datant de moins de 3 mois à télécharger sur le site : <https://honorabilite.social.gouv.fr> délivrée sous 15 jours, si aucune mention n'est inscrite au B2 et au FIJAISV.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur

Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille des Bouches du Rhône

12, Rue Saint Adrien

13006 MARSEILLE